



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Numéro de la demande :</b>         | 2022-5446  |
| <b>Demande :</b>                      | Catégorie B.3.10 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)               |
| <b>Produit :</b>                      | Herbicide Badge  |
| <b>Numéro d'homologation :</b>        | 16164  |
| <b>Principe actif (p.a.) :</b>        | Bromoxynil présent sous forme d'ester et MCPA présent sous forme d'ester 2-éthylhexylique chacun à 225 g m. a./L |
| <b>Numéro de document de l'ARLA :</b> | 3433686  |

### Contexte

L'herbicide Badge est homologué pour la suppression en post-levée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé (de printemps, dur et d'hiver), l'orge, l'avoine, le lin, le maïs, le seigle d'automne, la graine de l'alpiste des Canaries, ainsi que les semis et les graminées établies. Il est recommandé pour une application seule ou dans un mélange en cuve avec les herbicides énumérés. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

### But de la demande

La présente demande visait à modifier l'homologation de l'herbicide Badge afin d'inclure une option de mélange en cuve, plus précisément avec l'herbicide 180 EC, à 0,6 L/ha de fluroxypyr en vue d'une utilisation sur le blé de printemps, le blé dur et l'orge pour la suppression des mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Badge seul plus le gaillet gratteron (1 à 4 verticilles), la mauve à feuilles rondes (1 à 6 feuilles), le lin spontané (1 à 12 cm), le mouron des oiseaux (jusqu'à 8 cm), l'ortie royale (2 à 6 feuilles), l'érodium cicutaire (1 à 8 feuilles) et la renouée liseron (1 à 8 feuilles).

### Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations n'étaient pas requises étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

### Évaluation de la valeur

D'après les données d'essais et les homologations de l'herbicide Badge et de l'herbicide 180 EC de fluroxypyr, la suppression des mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Badge appliqué seul plus le gaillet gratteron (1 à 4 verticilles) et le lin spontané (1 à 12 cm) est soutenue pour l'herbicide Badge appliqué en mélange en cuve avec l'herbicide 180 EC à 0,6 L/ha de fluroxypyr.

L'extension du profil d'emploi figurant sur l'étiquette de l'herbicide Badge pour inclure l'option d'appliquer le mélange en cuve avec l'herbicide 180 EC de fluroxypyr pour une utilisation sur le blé de printemps, le blé dur et l'orge offre aux utilisateurs une plus grande souplesse dans l'emploi de l'herbicide Badge pour une suppression supplémentaire du gaillet gratteron (1 à 4 verticilles) et du lin spontané (1 à 12 cm) dans ces cultures.

### **Conclusion**

L'ARLA a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé les renseignements suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Badge afin d'inclure son application dans le mélange en cuve avec l'herbicide 180 EC de fluroxypyr pour utilisation dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge.

## Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

| N° de l'ARLA | Référence   |
|--------------|---|
| 3211128      | 2020, CA-HE-2020-FLUROX-Barley (Elm Creek, MB, CA), DACO: 10.2.3.3(B).  |
| 3211129      | 2020, CA-HE-2020-FLUROX-WHT (Connell, WA, US), DACO: 10.2.3.3(B).   |
| 3211130      | 2020, CA-HE-2020-FLUROX-WHT (Elm Creek, MB, CA), DACO: 10.2.3.3(B).   |
| 3211131      | 2020, CA-HE-2020-FLUROX-WHT (Minto, MB, CA), DACO: 10.2.3.3(B).   |
| 3211132      | 2020, CA-HE-2020-FLUROX-WHT 1 (Bonners Ferry, ID, US), DACO: 10.2.3.3(B).   |
| 3211133      | 2020, CA-HE-2020-FLUROX-WHT 2 (Bonners Ferry, ID, US), DACO: 10.2.3.3(B).   |
| 3211134      | 2020, Final Report _CA-HE-2020-FLUROX-WHT (Josephburg, AB, CA), DACO: 10.2.3.3(B).  |
| 3211135      | 2020, Final Report _CA-HE-2020-FLUROX-WHT 1 (Portage La Prairie, MB, CA), DACO: 10.2.3.3(B).  |
| 3211136      | 2020, Final Report _CA-HE-2020-FLUROX-WHT 2 (Portage La Prairie, MB, CA), DACO: 10.2.3.3(B).  |
| 3396974      | 2022, 16164_Badge_Tank_Mix_PART 10_Value_Report_29, Sep2022, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B), 10.3.1, 10.3.2, 10.3.3, 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4, and 10.5.5. |

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9